

Chers parents, Chers responsables,

Vous souhaitez effectuer une inscription à l'un des mini-camps organisé par le service Enfance-Jeunesse, afin de constituer votre dossier, nous vous demandons de bien vouloir suivre les démarches ci-dessous et celles indiquées sur la plaquette :

Complétez votre dossier d'inscription :

- ✓ **La fiche de renseignements Mini-camps Enfance ou Ados ainsi que la fiche sanitaire, dûment remplies** (votre mail, droits à l'hospitalisation et à l'image, suivi médical... **signature en bas de page**)
- ✓ **Après lecture du Règlement Intérieur, nous retourner la page 5 « acceptation du règlement intérieur » avec votre signature et celle de votre enfant/jeune**
Et, conservez le règlement pour vous
- ✓ **Une attestation d'assurance** (responsabilité civile ou extrascolaire comprenant les activités de loisirs)
- ✓ **Joindre les photocopies des vaccins** / Le protocole en cas d'allergies ou autre

Le paiement du mini-camp :

- ✓ Pour les familles bénéficiant du régime CAF : **fournir impérativement votre numéro d'allocataire** et présentez votre courrier de la CAF si vous bénéficiez de l'Aide aux Vacances Enfants

En l'absence de numéro CAF : votre relevé d'imposition pour le calcul de votre quotient familial
Pour les familles hors département, travaillant sur le territoire, fournir un justificatif de votre employeur, ainsi que le quotient familial de la CAF de votre département
- ✓ Pour les familles bénéficiaires de la MSA : fournir obligatoirement votre attestation de quotient familial

A partir du 5 mai, vous recevrez une notification de paiement via le portail famille.

Modes de paiement acceptés :

- **Paiement en ligne en une seule fois** directement sur le portail
- **Paiement en espèces ou chèques ANCV** en une **ou deux fois** auprès du **guichet du portail** situé à l'adresse : 2 le haut Dick 50500 CARENTAN LES MARAIS.

Le premier versement total ou partiel devra être versé sous un délai de 15 jours à compter de la date de notification sur le portail famille. Le **paiement du solde** devra quant à lui être effectué **au plus tard le 19 juin**.

A compter du 22 juin, les places non réglées intégralement pourront être réattribuées à des demandes sur liste d'attente. Ces places réattribuées devront être réglées **avant le 30 juin**.

ATTENTION ! LES CHÈQUES NE SONT PLUS ACCEPTÉS

Les tarifs :

- ▶ **6/8 ans** « Pirou'Libre » : 192 € / HCCBDC* : 233€
- ▶ **9/11 ans** « Pirou'Libre » : 192 € / HCCBDC* : 233 €
- ▶ **12/17 ans** « Vélo'Maha » : 219 € / HCCBDC* : 260 €
- ▶ **12/17 ans** « Métro Aventure Culture » : 257 € / HCCBDC* : 333 €

* **HCCBDC** : Famille habitant Hors Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

Communication :

- ✓ **Le trousseau** (liste des vêtements) de l'enfant ou du jeune vous seront transmis **le jour de dépôt de dossier**
- ✓ **Le déroulement et l'organisation des mini-camps** vous seront présentés lors des réunions d'informations : le personnel encadrant, l'organisation des journées et des sorties, le planning des repas, quelques photos des lieux de camps.....
- ✓ **Deux semaines** avant chaque mini-camp, un mail vous sera adressé dans lequel les modalités et **horaires de départ** et de retour seront indiqués

Dépôt du dossier :

- ✓ **Au jour et à l'heure qui vous a été donné par le service uniquement**
- ✓ Vous retrouverez toutes les informations utiles sur la plaquette mini-camps

Nous vous remercions de votre confiance

Service Enfance-Jeunesse : 02.33.23.92.18 ou jeunesse@ccbdc.fr